

ANNEE 1976-1977

MEMOIRE I.U.T "B" BORDEAUX

PIERRE FROSTIER

2^e année JOURNALISME

sous la direction de

Mmes Claire GAYON

& Edith REMOND

IL ETAIT, UNE FOIS, L'INFORMATIQUE...

(et les journalistes, à Galsis)

dédié
au Collectif de CH50

merci à
Yves GERMAULT,
pour son sourire...
Marie-Luce ORVOEN,
pour son accent.....

IL SEAIT, UNE FOIS, L'INFORMATIQUE....

INTRODUCTION.....	p. 5
LES ELEMENTS D'UNE COMPREHENSION.....	p. 10
GALAIS, 29 SEPTEMBRE 76.....	p. 19
QUELLE INFORMATIQUE (7 ou 1).....	p. 39
CONCLUSION	p. 56

Au cours de la crise de 1976, la réflexion a-
même quelques enseignants et enseignants de l'I.U.T
à nuancer l'assimilation faite jusqu'alors entre
"Technique" et "Technologique". Il résulte de cette
étude que le "technicien" est, en fait, un ouvrier
spécialisé sachant remarquablement se servir de son
outil de travail, dans un cadre précis et défini en
dehors de lui, alors que le "technologue" doit ap-
porter, en plus, une réflexion sur son travail et
sur son outil.

Mais la discussion n'a pas été jusqu'à préciser si cette réflexion a pour but d'améliorer la productivité ou de modifier les structures sociales de production.

Ainsi, nous sommes à l'I.U.T, Institut de Technologie, où, pendant deux ans, nous avons, successivement, appris les techniques relatives à l'option "Carrières de l'Information", sous-option "Journalisme", et approfondi à leur sujet une analyse "technologique"...

Comparer les mérites de la typo et de l'offset, des rosalides et des maquettes-pepier, calibrer, justifier, titrer, bien ! Faire court, svelter un micro, sourire, bon ! Tenons cela, et quelques autres choses, pour acquis. Toutes ces connaissances portent, à ~~etc~~ avis, sur l'outil de production, sur le "comment" de cette profession de journaliste. Mais si ces deux années d'études ont donné un cadre d'arrière-salle de rédaction à nos illusions de néophytes, le problème essentiel n'était-il pas de savoir sur quoi jouer de ces techniques ? L'information, qu'est-ce donc de plus précis que cette chose servie toute chaude par la presse, sur des supports que nous connaissons, par des moyens que nous savons appliquer ?

Déjà, il faut se justifier. "Comment, vous ne savez pas ce qu'est l'information après avoir fait des journaux écrits, parlés et télévisés pendant deux ans !". Prenons le risque de répondre non et expliquons-nous en.

L'ouvrier spécialisé sortant d'un C.E.T. sait-il réellement ce que sera la production avant d'avoir connu l'usine ? La production est-elle la même à l'école, à l'usine et dans un petit atelier ? Pour ce qui le concerne, l'étudiant en journalisme sait-il bien ce qu'est l'information alors qu'il n'a aucun lecteur à informer, sait-il bien ce qu'est un quotidien lorsqu'il a pris l'habitude de boucler le sien en 3 jours ? (1).

Placé dans cette situation, le soi-disant technologue n'est-il pas ^{devenu} ambigu dans son analyse qui se contenne aux moyens de production et délaisse le produit lui-même. Il apparaît un peu comme un labourentin fou qui saurait mélanger ses fioles sans s'inquiéter de leur contenu.

En fait, enseignant technique ou technologique, le diplômé ne connaît au sortir de l'école que les

(1): cet exemple a été choisi dans la presse écrite car c'est d'elle seule qu'il sera ici question. Ce choix sera lui-même expliqué dans l'introduction.

MOYENS de la production. Le NOUVEAU de la production, que ce soit la soudure ou l'informatique, c'est dans le cadre de l'entreprise qu'il le découvre d'une double manière. D'une part, il sera entré dans le système productivité-rentabilité qui est inconnu à l'école; d'autre part, chaque entreprise a un mode de production personnalisé qui marque son travail.

Il est donc comme principe que ce ne sont pas les moyens mais le mode de production qui font le travail. On ne peut alors cerner la notion d'information qu'au travers des entreprises de presse qui la donnent. Mais l'analyse, si serrée soit-elle, doit, pour être complète, se doubler d'une connaissance profonde des modes de production particuliers à chaque entreprise, voire d'une expérience vécue. Pour ces motifs, c'est à Calais que se situera l'objet de ce mémoire.

Pourquoi Calais ? Les motifs, tant personnels que professionnels, viennent d'être exposés. Afin de démontrer que le sujet choisi ne restreint pas le sujet, il s'agit, tout d'abord, de présenter les divers éléments de notre étude.

Dans une seconde partie, on pourra alors examiner plus à fond un point précis qui sera, en l'occurrence, la presse calaisienne d'un jour. On cer-

nera ainsi l'information dans son expression brute.

N'ayant pas qualité pour juger du contenu de cette information, nous essayerons toutefois de définir ses caractéristiques dans les articles du jour.

Enfin, sans doute sera-t-il bon, après cette étude, de revenir sur l'image du journaliste qui est la nôtre à la sortie de l'école, qu'elle ait été apprise à l'I.U.V ou soit brandie par les syndicats et conventions collectives.

Les éléments d'une confrontation

Le choix de la presse écrite, comme celui de Calais, s'explique par cette nécessité d'expérience personnelle qui est spécifiée en introduction. Le hasard des stages de l'été 1976 a voulu que notre expérience personnelle se déroule dans la presse quotidienne, à Calais.

La notion de province (ou de locale, comme ce sera ici le cas) est importante à nos yeux car elle implique une information à la fois plus vaste et plus "située" que dans la presse nationale. Cette

information est aussi plus proche des préoccupations quotidiennes des lecteurs.

Mais, si les événements ^{sont} ont envoyé à Calais, ce n'est pas une raison suffisante pour y ancrer ~~sa~~ mémoire. D'autres éléments ont affiné ce choix:

- Sur le plan humain, Calais, près de 90.000 habitants et 120.000 avec l'arrondissement, est la ville la plus importante du Pas-de-Calais dont elle n'est pourtant que sous-préfecture. Patrie de la dentelle et des textiles naturels, son industrie connaît aujourd'hui de grosses difficultés. L'essor industriel a préféré le port voisin, Dunkerque, et le chômage est important. L'une des rares usines de la ville est un des gros pollueurs régionaux mais aussi le principal employeur..

La population urbaine représente 80% de l'arrondissement, répartie en ouvriers du textile ou des produits chimiques mais, à Calais, les moins de 25 ans représentent 40% de la population. Cela s'explique par une infrastructure scolaire importante qui comprend 2 départements d'I.U.T (Génie Civil et Génie Mécanique),

1 Centre Régional F.F.A et 1 Centre pour Handicapés moteurs.

Pourtant, l'animation et la culture paraissent cruellement absentes des préoccupations locales: en 1976, on comptait seulement 5 cinémas (dont 2 depuis l'été), 1 Maison Pour Tous en scannell et 3 night-clubs...

Enfin, la municipalité calésienne est de tendance Union de la Gauche à direction communiste après avoir été le fief de Jacques Vendroux, enfant du pays certes, mais aussi gendre du Général De Gaulle. L'arrondissement, dans sa majorité, est par ailleurs fortement marqué à gauche.

- Sur le plan de la presse, la situation calésienne est particulièrement étonnante et favorable à une enquête. On ne compte en effet pas moins de 5 quotidiens locaux ou régionaux dans le Pas-de-Calais ! Par ordre d'importance, il nous faut citer(à Calais):

- . LA VOIX DU NORD, le grand quotidien régional
- . NORD-MATIN, quotidien socialiste
- . NORD-ECLAIR
- . LIBERTE, quotidien communiste
- . NORD-LITTORAL, quotidien local de Calais.

Nord-Matin, organe du Parti Socialiste, et Nord-Eclair appartiennent au groupe HERBANT (1) et n'ont plus de rédaction locale à Calais. Liberté, cumule les éditions de Calais et Boulogne. Au géant régional (382.000 exemplaires), et à sa rédaction locale (14 membres) s'oppose donc Nord-Littoral (15.000 exemplaires), le dernier quotidien local français.

Voici donc deux journaux forts différents que leur position concurrentielle doit pousser à fournir la meilleure information possible. ^{Voilà} nous donc pensé trouver là matière à notre quête.

Avant d'ouvrir les pages de ces deux journaux, il sera sans doute utile de les présenter plus longuement, en particulier dans ce qui se trait à notre sujet précis: l'information locale.

LA VOIX DU NORD:

Créé en 1941 par des cheminots résistants, le grand quotidien régional du Nord a progressivement éliminé ou dominé ses confrères. Avec 382.000 exemplaires (contrôle O.J.D de Juin 1975), il dépasse la diffusion de tous les autres quotidiens réunis.

Des 26 agences locales du journal, celle de

Cela se conçoit le plus médiocre recensement avec 11.151 exemplaires, soit 2,8% de la diffusion générale et 1 lecteur pour 4 habitants alors que la moyenne du journal se situe à 1 pour 3.

NORD	63,6%		
LILLE	26,4%	PAS DE CALAIS	36,4%
CAMBRAI	4,4%	ARRAS	7,8%
DOUAI	5,3%	BETHUNE	6,8%
DUNKERQUE	12,4%	BOULOGNE/S/MER	6%
VALENCIENNES	8,9%	CALAIS	2,8%
AVESNES	6,2%	LENS-MONTREUIL	9,9%

Face à un concurrent qui maintient toujours son avantage, nous le verrons, la politique

de La Voix du Nord est d'en "faire le plus possible" dans le cadre rigide d'un quotidien régional. Ainsi, quotidiennement et quelle que soit l'actualité, les journalistes de Calais doivent "remplir" 7 pages : 5 pour Calais, plus 2 pour l'arrondissement et les sports.

De tels impératifs, en regard de ce que l'on connaît généralement dans la presse régionale (exemple: Bordeaux, près de 300.000 habitants, 5 pages maximum !), demandent l'utilisation de quelques "trucs" que nous surons tout le loisir de découvrir...

Dernier élément à prendre en considération dans cette présentation: le personnel. L'agence de Calais emploie 15 personnes à titre permanent. Notons d'ores et déjà que le sport bénéficie d'une rédaction détachée ou de correspondants spéciaux. On compte donc:

- . 1 Chef de Rédaction
- . 1 Secrétaire de Rédaction
- . 6 Rédacteurs
- . 1 Reporter-photographe
- . 3 Secrétaires
- . 2 Agents de publicité

NORD-LITTORAL:

Créé en 1944, le dernier quotidien local français a un tirage en baisse régulière. Parti de 20.000 à la Libération, il situe aujourd'hui sa vente aux alentours des 13.000. Le dernier contrôle O.J.D (1974) faisait état de 93.439 exemplaires.

L'aire de diffusion très restreinte du journal, pas plus que ses moyens financiers ne lui permettent d'entreprendre une campagne de sondage pour connaître son implantation exacte. Toutefois, patrons et journalistes s'accordent pour lui donner une portée de 30Kms autour de Calais.



L'avantage sur La Voix du Nord va donc en s'amenuisant et cela n'est pas sans poser quelques problèmes à la direction eurent qu'aux rédacteurs du Nord-Littoral. Aujourd'hui, la S.I.E.L (Société d'Impression et d'Édition du Littoral) compte surtout sur son imprimerie de labour pour justifier ses 70 employés. Les conditions financières ne lui permettent pas d'abandonner le vieille typographie pour des techniques plus modernes.

Nord-Littoral édite 12, 14 ou 16 pages selon les caprices de l'actualité. Pour ce faire, le journal emploie:

- . 1 Rédacteur en Chef
- . 2 Secrétaires de Rédaction
- . 4 Journalistes professionnels
- . 1 Fixiste permanent
- . une dizaine de correspondants locaux chargés principalement du sport.
- . 4 Agents de publicité.

En possession des éléments de base dessinons une silhouette à nos sujets d'étude, plongeons dans ces pages qui vont nous dévoiler plusieurs aspects de cette information que nous cherchons à cerner.

Il faudra, tout d'abord, trouver les divers sujets qui composent cette information au niveau d'une même ville. Cette recherche sera celle du travail rédactionnel. Sur le travail des journalistes, nous pourrons alors dégager les premiers caractères de l'information: sa présentation et sa quantité.

CALAIS, 29 septembre 76

Notre sujet oppose un représentant de la presse régionale à un exemplaire historique de presse locale. Dans la situation de la presse française, soumise aux monopoles régionaux, on sait ce que signifie La Voix du Nord: des pages d'informations nationales et spécialisées rédigées par la Rédaction Générale et des pages issues des journalistes d'agences locales. Pareille division du travail est impossible au Nord-Littoral puisque le journal est entièrement fait à Calais.

A comparer le comparable, nous devons donc rapprocher ici, et seulement, les deux types d'information locale émanant des journalistes du cru.

Rédacteur intérimaire au Bureau de Colais pendant les mois de Juin, Juillet et Août 1976, nous ne voulions pas être partie prenante dans les sujets analysés. Connaissant les impératifs de pagination de Le Voix du Nord, nous devions aussi éviter de choisir un jour trop chargé d'information et, pour cela, dépasser la date de rentrée des classes. Enfin, les journaux de cette région paraissent le dimanche et se reposent le lundi, on devait évincer le numéro du mardi, plein des événements de la fin de semaine. C'est ainsi que notre choix s'est porté sur le mercredi 29 septembre, date anonyme.

Avant d'aborder notre étude, ajoutons quelques remarques préliminaires:

- . Nord-Littoral concense ses informations locales en page 2. Le Voix du Nord, selon le schéma traditionnel des quotidiens régionaux, présente cette même actualité en page 5. Toutefois, Le Voix du Nord relègue l'information nationale et internationale en fin de journal et "ouvre" sur l'actualité régionale et générale.
- . L'actualité locale apparaît en "Une" sur le

Nord-Littoral, ce que ne peut se permettre La Voix du Nord avec ses 28 agences locales.

• Nord-Littoral "attaque" par des brèves et les faits divers alors que son concurrent met l'accent sur des événements de l'actualité. Ce sont là deux conceptions de l'information qui reflètent un choix. Elles peuvent déjà donner une orientation aux notions "d'information" respectives de chaque journal. Ainsi, on partira avec l'a-priori d'un Nord-Littoral sacrificiel à l'information-spectacle puisque'il "ouvre" sur les "chiens écrasés" et en fait même sa "une". La Voix du Nord prendrait, elle, le parti plus sérieux de l'actualité. Cela serait-il confirmé ?

ANALYSE QUANTITATIVE

A la recherche de l'information, nous dresserons tout d'abord un tableau complet de l'occupation de toutes les pages purement locales par :

- La publicité (= les annonces légales)
- Les articles (appelés plus conventionnellement, partie rédactionnelle).

place de l'information locale dans le journal

valeur de la page

LA VOIX DU NORD

- Pages 5 à 9 : CALAIS (à début de l'arrondissement)
- Page 10 : Arrondissement, faits divers et sports
- Page 11 : sports

8 colonnes = 440 cm

PAGE LOCALE n° 1

Bandeau : 40cm 9,09%
Publicités : 115cm 26,13%
Articles : 285cm 64,76%

PAGE LOCALE n° 2

Publicités : 440cm 100%

PAGE LOCALE n° 3

Articles : 440cm 100%

PAGE LOCALE n° 4

Publicités : 186cm 42,27%
Articles : 254cm 57,72%

PAGE LOCALE n° 5

Articles locaux : 354cm }
Articles arrondissement : 86cm } 100%

n° 6

Faits divers : 170,5cm

NORD-LITTORAL

- Pages 2 à 6 : CALAIS
- Page 7 : Arrondissement
- Pages 8 à 10 : Sport local (avec du sport national en 8!)

8 colonnes = 432 cm

Bandeau : 32cm 7,40%
Publicités : 34cm 7,87%
Articles : 366cm 84,71%

Articles : 432cm 100%

Bandeau : 32cm 7,40%
Publicités : 265cm 61,34%
Articles : 135cm 31,24%

Publicités : 16cm 3,70%
Articles : 416cm 96,29%

Bandeau : 32cm 7,40%
Articles : 400cm 92,59%

Si, donc, nous voulons bien considérer les chiffres obtenus par une analyse superficielle, celle que donne l'oeil au premier coup, la partie rédigée occupe dans ces journaux une place respectable:

- 64,49% à La Voix du Nord (moyenne par page pour 5 pages).
- 80,96% au Nord-littoral (moyenne par page pour 5 pages locales).

(On peut ajouter que ces chiffres ne tiennent pas compte des "bandeaux" dont la surface augmenterait encore ces chiffres).

ENTRE LES LIGNES

Toutefois, notre analyse est encore trop superficielle car nous nous sommes bien rendu compte que nombre d'articles, malgré leur contenu informatif ne devaient rien au journalisme. Il nous faut instituer une différence entre les articles émanant de la rédaction propre du journal (du travail de journaliste, donc) et les communiqués d'associations, tribunes libres, calendriers, etc... Envisagé sous cet angle, le portrait que nous avions tout d'abord tracé se modifie sensiblement.

LA VOIX DU NORD

NORD-LITTORAL

LOCALE 1	Communiqués(a) : 23cm 5,32%	Articles (3) : 262cm 59,54%	Communiqués : 268cm 66,66%	Articles : 78cm 18,05%
LOCALE 2	(b)	*	Communiqués(6) : 82cm 18,52%	Articles (5) : 350cm 81,01%
LOCALE 3	Communiqués(c) : 222,5 50,56%	Articles (2) : 217,5 49,43%	Communiqués : 55cm 12,73%	Article (1) : 60cm 13,51%
LOCALE 4	Communiqués : 112cm 25,45%	Articles (d) : 142cm 32,27%	Communiqués(4) : 16cm 3,70%	Articles(3)(e) : 292cm 67,59%
			Feuilleton : 108cm 25,2%	
LOCALE 5	Article local : 354cm 80,45%	Articles Arrondissement : 86cm 19,54%	Communiqués(f) : 204cm 47,22%	Articles (3) : 196cm 45,37%

H.B: les chiffres entre parenthèses représentent le nombre de sujets recensés.

(a) : brèves + Etat-Civil

(b) : page totalement occupée par la publicité.

(c) : calendrier du jour, nécrologie, communiqués divers

(d) : 1 article + 5 mariages (dont 1 hors Calais)

(e) : le "spécial madame" a été compté comme article

(f) : y compris 1 horoscope

maintenant, de nouveaux chiffres apparaissent
et beaucoup plus significatifs:

<u>La Voix du Nord</u>	- <u>Nord-Littoral</u>
. Communiqués: 16,24%	. Communiqués: 34,81%
. Articles : 48,24%	. Articles : 46,10%

À ce stade de l'analyse on découvre que, en fait,
les journalistes de chaque journal ne travaillent
que pour remplir 48,24% ou 46,10% de chaque
page (avec ce léger avantage à La Voix du Nord
concrétise par 2% soit 6cm l).

Sur dix pages et demie de réelle information,
on n'en trouve que quatre dans des normes raisonnables,
selon les plus optimistes. Ayant été personnellement
impliqué dans la réalisation (ou dans la gestion)
de l'information calaisienne, «selon les uns, un vilain traître,
selon les autres, celui qui creche dans la soupe mais qui ne
peut empêcher de crier:

IDENTIFICATION I

Je vous invite maintenant à pénétrer plus en
profondeur dans la matière rédactionnelle des journaux
calaisiens afin de couper les ficelles de ce pan-

Reprenons, à cet effet, page par page, ces textes que nous avons jusqu'âpres considérés comme des articles rédactionnels et soumettons les à une nouvelle grille en trois points:

- Surface du titre
- Surface des illustrations
- Surface du texte

LA VOIX DU NORD

NORD LITTORAL

LOCALE

④

<u>ARTICLE 1:</u>	165,5cm	37,15%
- Texte	: 26 cm	5,96%
- Titre	: 22,5cm	5,11%
- Photos(3):	115 cm	26,13%
<u>ARTICLE 2:</u>	78 cm	17,92%
- Texte	: 13,5cm	3,06%
- Titre	: 9 cm	2,04%
- Photos(2):	55,5cm	12,61%
<u>ARTICLE 3:</u>	19,5cm	4,43%
- Texte	: 10,5cm	2,38%
- Titre	: 9 cm	2,04%
- Photos	: 0	•

<u>ARTICLE 1:</u>	47cm	10,27%
- Texte	: 3 cm	0,69%
- Titre	: 12 cm	2,77%
- Photos(1):	32 cm	7,40%
<u>ARTICLE 2:</u>	21,5cm	4,91%
- Texte	: 15,5cm	3,52%
- Titre	: 6 cm	1,37%
- Photos	: 0	•
<u>ARTICLE 3:</u>	9,5cm	2,14%
- Texte	: 5,5cm	1,24%
- Titre	: 4 cm	0,92%
- Photos	: 0	•

LOCALE ②	PAS D'ARTICLES	<u>ARTICLE 1</u> : 111 cm 25,69%
		- Texte : 87 cm 20,13%
		- Titre : 24 cm 5,56%
		- Photos : 0
		<u>ARTICLE 2</u> : 60 cm 13,88%
		- Texte : 6 cm 1,38%
- Titre : 8 cm 1,85%		
- Photo(1) : 46 cm 10,64%		
<u>ARTICLE 3</u> : 17 cm 3,93%		
- Texte : 11 cm 2,54%		
- Titre : 6 cm 1,38%		
- Photo : 0 cm 0		
<u>ARTICLE 4</u> : 99 cm 22,51%		
- Texte : 21 cm 4,86%		
- Titre : 15 cm 3,47%		
- Photos(2) : 63 cm 14,52%		
<u>ARTICLE 5</u> : 65 cm 14,58%		
- Texte : 30 cm 6,94%		
- Titre : 11 cm 2,54%		
- Photos(1) : 24 cm 5,56%		

LOCALE ③	<u>ARTICLE 1</u> : 126 cm 28,63%
	- Texte : 34 cm 7,72%
	- Titre : 16 cm 3,65%
	- Photos(3) : 76 cm 17,27%
	<u>ARTICLE 2</u> : 91,5cm 20,79%
	- Texte : 24,5cm 5,56%
- Titre : 16 cm 3,65%	
- Photos(2) : 51 cm 11,59%	
<u>ARTICLE 1</u> : 80,5cm 18,43%	
- Texte : 37 cm 8,56%	
- Titre : 13,5cm 3,12%	
- Photos(1) : 30 cm 6,94%	

Les policiers de la Pute de 1987
repartent à travers le territoire

DE BONNE COORDINATION DE SPDP
DE U CONTACT "MAGAZINIER"





L'acte majeur d'aujourd'hui

**4 NOS LESSEURS
ANNONCES**

Lo cale ③

NOUS LES TORTIS DE GALAIS

Neel COLONBIER
le maître de la ORF



ANNONCES LOCALES

Loale ③

LA VOIX MARITIME

la voix de la mer et de la Côte

AUCHAN
plus de 5000000 clients

Plus de 100
à chaque titre de rayon

11.00	2.70
11.50	0.90
1.10	0.50
0.80	
0.50	2.00
0.20	
0.70	
0.70	10.00

Loale ④

**Reunion d'élites de SPDP
sur le contrat "Emploi-Formation"**




LA VOIX MARITIME

Loale ④

LOCALE ④	<u>ARTICLE 1</u> : 60,5cm	13,75 %	<u>ARTICLE 1</u> : 83 cm	19,21 %
	- Texte : 53 cm	7,5 %	- Texte : 61 cm	14,42 %
	- Titre : 16 cm	3,63 %	- Titre : 22 cm	5,09 %
	- Photos : 11,5cm	2,61 %	- Photos : 0	0
	<u>ARTICLE 2</u> : 66,5cm	15,11 %	<u>ARTICLE 2</u> : 101 cm	23,57 %
	- Texte : 13 cm	2,85 %	- Texte : 25,5cm	5,90 %
	- Titres(5): 23,5cm	5,34 %	- Titre : 20 cm	4,62 %
	- Photos(4): 30 cm	6,81 %	- Photos(2): 55,5cm	12,84 %
	<u>ARTICLE 3</u> : 14,5cm	3,29 %	<u>ARTICLE 3</u> : 108 cm	25 %
- Texte : 4,5cm	1,02 %	- Texte : 62,5cm	14,46 %	
- Titre : 4,5cm	0,56 %	- Titre : 13,5cm	3,12 %	
- Photos(1): 7,5cm	1,70 %	- Photos(1): 32 cm	7,40 %	

LOCALE ⑤	<u>ARTICLE 1</u> : 354cm	80,45 %	<u>ARTICLE 1</u> : 30 cm	6,94 %
	- Texte : 168 cm	38,18 %	- Texte : 5 cm	1,15 %
	- Titre : 51 cm	11,59 %	- Titre : 5 cm	1,15 %
	- Photos(3): 135 cm	30,60 %	- Photos(1): 20 cm	4,62 %
	<u>ARTICLE 2</u> : 46,5cm	10,46 %	<u>ARTICLE 2</u> : 48 cm	11,11 %
	- Texte : 10,5cm	2,38 %	- Texte : 6 cm	1,38 %
	- Titre : 12 cm	2,72 %	- Titre : 7,5cm	1,73 %
	- Photos(1): 24 cm	5,45 %	- Photos(1): 34,5cm	7,98 %
	<u>ARTICLE 3</u> : 39,5cm	8,91 %	<u>ARTICLE 3</u> : 118 cm	27,31 %
- Texte : 9 cm	2,04 %	- Texte : 47 cm	10,81 %	
- Titre : 5,5cm	1,25 %	- Titre : 26 cm	6,04 %	
- Photos(1): 25 cm	5,68 %	- Photos(1): 45 cm	10,41 %	

N.B: Comme nous aurons à les utiliser plus tard, ajoutons à cette liste les chiffres concernant les 'Faits Divers' de La Voix du Nord qui sont en sixième page locale

- <u>ARTICLE</u> : 170,5cm	38,75 %
- Texte : 65 cm	14,77 %
- Titre : 37,5cm	8,53 %
- 3 Photos: 68 cm	15,45 %



la voix ⑤



la voix ⑤

Ces chiffres amènent à poser les conclusions chiffrées suivantes:

- LA VOIX DU NORD

- NORD-LITTORAL

(moyennes par pages)

. Textes: 15,75 %

. Textes: 19,58 %

. Titres: 8,31 %

. Titres: 8,85 %

. Photos: 24,11 %

. Photos: 17,54 %

Deux commentaires principaux peuvent éclairer ces conclusions:

- Si la rédaction a pu paraître remplir près de la moitié de chaque page c'est, en fait, par l'inflation des titres et des illustre-

Les notes, p. 101

tions. Les textes ne tiennent, respectivement, que 15% et 19% de la surface d'une page. En centimètres, ^{la presse régionale} la rédaction de La Voix du Nord correspond à 70cm par page (moins de 1 colonne et demi), celle de Nord-Littoral à 85cm (1 colonne et demi = 85cm).

-C'est donc Nord-Littoral qui donne, sinon le plus d'informations, du moins le plus de commentaires. Le décompte des articles recensés confirme d'ailleurs cette hypothèse puisque Nord-Littoral en présente 15 contre 11 à La Voix du Nord.

Compte-tenu de ces derniers chiffres, l'inflation d'illustration apparaît encore plus flegmante à La Voix du Nord: 24,1% contre 17,54% pour 11 articles au lieu de 15. A moindre échelle cette remarque est aussi valable au niveau des titres.

Après cette recherche détaillée de l'information par sa présence dans la presse calésienne, il faut s'attacher à son contenu. Une saine transition vers l'aspect qualitatif sera faite en mettant l'accent sur quelques détails qui vont sensiblement modifier le tableau dressé, avec difficulté pourtant, ci-dessous. Reprenons donc, tout d'a-

bord, le numéro de La Voix du Nord et feuilleton-
le:

*La photo de local
avant de venir
flouer un grand
de cette page*

- En page 1, ⁽¹⁾ pour la réunion des syndicats
des industries chimiques, il n'y a pas d'il-
lustration. Comment cela est-il possible si
un journaliste a assisté à la réunion puis-
que l'appareil photo fait partie de son é-
quipement ?

de quoi ?

- Page 3, ⁽²⁾ sur 34cm de texte, 19cm sont consa-
crés à des résultats et, là, il y a 3 pho-
tos !

- Page 4, ⁽³⁾ considérons le carnet de mariage de
Calais (et celui d'un village de l'arron-
dissement qui, manifestement n'est pas à sa
page 1) comme des articles. Sur cette même
page, le bref le du port pour le mois écoulé,
présenté sans commentaires, est-il un arti-
cle rédactionnel ?

Sur le même schéma, qui montre toute la diffi-
culté d'établir un tableau exact de la masse ré-
dactionnelle, l'examen de Nord-Littoral est plus
significatif:

- Page 1, le communiqué du député-maire, même
s'il est rédigé correctement, ne peut-être
imputé au travail de journaliste et ne comp-
te donc pas dans notre tableau.

*(1) - voir photo de local à p. 27
etc...*

- Page 2, l'article sur le "Conseil national du commerce" n'a aucun caractère local. Est-ce réellement un article du journal ou une dépêche d'agence ?
- Page 3, l'article unique a été comptabilisé bien que, selon toute vraisemblance, le pseudonyme ne couvre pas l'un des journalistes de OE journal.
- Page 4, il est certain que l'article consacré aux N.J.C reprend le texte diffusé nationalement par la Fédération Française des Maisons de Jeunes. Seul le dernier paragraphe concerne Calais, mais est-il le fait du journaliste ou du responsable local de la N.P.T ? (1).
- Page 5, la photo du port de Dunkerque est signée A.F.P. Dunkerque n'appartenant pas au secteur de Nord-Littoral, ne peut-on conclure que le texte, lui aussi, est de l'A.F.P.

(1): N.P.T = Maison Pour Tous, équivalent local de N.J.C.

Quelle information (? ou !)

7 Au niveau d'une même ville, la qualité de l'information diffère-t'-elle d'un support à l'autre ? La concurrence qui existe à Calais devrait modifier l'information . En quel sens[?] une analyse plus approfondie des textes devrait le montrer.

Engager l'étude qualitative sous les auspices des conclusions pessimistes du chapitre précédent n'est pas particulièrement réjouissant. Le choix de quelques articles précis s'impose dans deux directions. Il s'agira, d'une part, de préciser la no-

tion d'information, d'autre part, d'aborder le rôle de l'informateur.

QUELQUES ARTICLES EXEMPLAIRES

Trois articles illustreront la notion d'information selon la presse calésienne:

- Les "Pompier Anglais", parce que Nord-Littoral en fait sa "une" et que La Voix du Nord "ouvre" sa locale sur cet événement.

- Le "Compte-rendu d'Assises", parce que Nord-Littoral y a dépêché un envoyé spécial alors que La Voix du Nord n'en parle pas (en locale).

- Les "Faits divers" parce qu'ils sont dans TOUS les journaux et , souvent, considérés comme une information-service.

Si l'on se réfère à la plus simple logique, ou même à l'impératif journalistique, l'article le plus long, s'il est de plus présenté en premier, doit bien signaler l'événement le plus important de la journée. Ce mercredi 29 septembre 1976, Nord-Littoral installe sur sa "une" la même information que La Voix du Nord sert en première page. Tous les journalistes locaux semblent d'accord: Y'a pas le

feu ! Mais les pompiers sont là...

Nord LITTORAL

100 pages - 1000 exemplaires - 1000 francs - 1000 francs

LE JOURNAL DE LA REGION NORD-LITTORALE

**Un financier enlevé
après un hold-up
dans la villa de Francis Lopez**

Un homme d'affaires de 50 ans, originaire de la région, a été enlevé par deux individus armés, dans la villa de Francis Lopez, à Calais, le 28 septembre. Les auteurs de l'attentat ont exigé une rançon de 5 millions de francs. L'homme a été relâché après 48 heures de captivité. Les autorités ont lancé une enquête pour identifier les auteurs de l'attentat.

Le SMIC à 8,76 francs

le 1^{er} octobre

↓ CALAIS ↓
"ROSALIE" et "DENNY'S"



**G. Marchais demande
LA DISSOLUTION
DE LA LEGION...**

Plus de 40 députés ont signé une motion de censure contre le ministre de l'Intérieur, M. Marchais, pour avoir demandé la dissolution de la Légion d'honneur. La motion a été adoptée par l'Assemblée nationale.



- Un accident fat en nuit à
Soubise

- Un cycliste tué près de
Monsi près de Roubaix

- Aux Annonces de Saint-Omer
Denis Fossier est arrêté

- Les élections municipales

LA "UNE" DE NORD-LITTORAL

N.B: pour les articles, se reporter à la locale n°1 de La Voix du Nord (photo P.27) et à la locale n°2 de Nord-Littoral (photo P.27).

Le mardi 28 septembre, à 30h30 de Calais, se déroule un procès d'Assises concernant un habitant de l'arrondissement. Nord-Littoral délègue un journaliste à l'audience. Ce n'est pas sur le territoire de la locale de Calais de La Voix du Nord, seul un compte-rendu passe donc dans les pages régionales. Aucun rappel n'est fait dans les pages locales...

*journal de
devoles...
7e ligne...
l'ancien...
avant 2...*

A la lecture de ces deux articles, une grande différence se fait jour entre les deux traitements de l'information. Celui de La Voix du Nord, plus littéraire, plus complet aussi dans son résumé de l'affaire, est nettement plus informatif que l'autre. Nord-Littoral utilise les dialogues entre juges et accusé d'une manière qui n'est pas sans rappeler les chroniques judiciaires de Frédéric Pottecher ... et certains magazines "à sensation" de l'après-guerre (1).



LA PAGE REGIONALE DE LA VOIX DU NORD
N.B: pour Nord-littoral, voir page locale n°2
(photo P. 27).

(1) du type qui fleurit encore dans "Détective".

L'information judiciaire est le tremplin idéal pour se jeter dans le monde du "fait divers". Ici, deux conceptions paraissent s'affronter: Nord-Littoral, en mettent 3 accidents en "une", puis en débute le journal par leur relation, les privilégie. Au contraire, La Voix du Nord les évacue à la fin de sa pagination.

Reprenons sur ces informations notre système de comparaison:

- <u>LA VOIX DU NORD</u>	- <u>NORD-LITTORAL</u>
. 170, 5 cm	. 137 cm
. 23,75 %	. 33,71 %

soit : 2 articles contre 3 (+ des brèves de chaque côté).

Contreirement à ce que laissait supposer la mise en page, Nord-Littoral, bien que plus orienté vers le "fait divers", est cette fois battu par son concurrent sur la quantité. Sur la qualité aussi, puisque La Voix du Nord réussit à illustrer le déminage de la plage, dont Nord-Littoral ne parle même pas, et 1 accident mortel. À charge de revanche, le quotidien local publie le reportage d'un autre accident... qui s'est, précisons-le, déroulé devant les locaux du journal.

SOUS LES TOITS DE

On en parle LA VILLE

Violente rencontre sur le Bd Jacquard



ABRIS
MAIS ET OCCASION

**UN ACCIDENT
EST EN MORT & SANCTION**

**Le volontaire
est puni
par la loi**

La nœud ou mouchoir - La nœud

les "faits divers" selon Nord. littoral

qui signifie le chiffre indiqué sur le site?



Les "faits divers" selon Le Vesp du Nord

Si les brèves sont les mêmes (et pour cause puisque les journalistes viennent retirer le même compte-rendu, chaque jour à 18h30, à l'hôtel de Police), il faut cependant revenir sur les brèves 1 et 2 de Nord-Littoral.

Elles sont datées du lundi 19h30. Si elles ne paraissent pas dans La Voix du Nord du mercredi, c'est qu'elles y ont été publiées dès le mardi. En effet, il existe dans ce journal une garde téléphonique, le soir, jusqu'à 22h pour les dernières nouvelles.

Cette remarque, si on l'applique à l'information n°3, elle aussi datée du lundi soir, montre que le journaliste de La Voix du Nord a peut-être terminé son service un peu tôt...

Mal observé chez l'un, méprisé chez l'autre, le principe d'actualité de l'information, si important lorsqu'il s'agit de "faits divers", est ici bien mal défendu. Le "accop", l'impéretif de l'information de dernière heure, est un des problèmes cruciaux de la presse, un mythe journalistique. A plus forte raison dans un quotidien. Quelle est donc sa réalité à Calais ?

Il est un détail très important à connaître pour éclairer le problème de la presse calaisienne.

et son impact sur l'événement: Nord-Littoral est imprimé sur place, La Voix du Nord à Lille. Cela oblige les locaux du quotidien régional à envoyer leur dernier courrier à 16h. Si quelque chose survenait plus tard, reste le téléphone et, dans les reportages photographiques, le bellino. Le téléphone est utilisé chaque jour pour les "faits divers"...

Ces exigences techniques donnent un avantage certain au journal local. Or l'exemple cité précédemment montre quel cas on fait du "scoop" à Nord-Littoral. En trois mois d'activité dans ce milieu, ~~je n'ai~~ jamais vu cet avantage utilisé. A tel point que, si les journalistes de La Voix du Nord voulaient s'en donner la peine, ils pourraient facilement tourner ce désavantage comme ~~on~~ en fit l'expérience.

"Couvrent" une réunion officielle, un samedi à 16h, ~~on~~ téléphoné un papier aussitôt après. Le lendemain, dimanche, il était publié. Les journaux du nord ne paraissent pas le lundi, Nord-Littoral ne se retrepe que le mardi... Mais, avec une telle politique, La Voix du Nord devrait abandonner son abondante illustration et on a vu quel rôle elle joue dans le locale de Calais.

INFORMATION QUOTIDIENNE ET
ACTUALITE

A cette notion d'impératif temporel de l'information quotidienne, même si elle ne se double pas du caractère original du "accop", la logique et quelques à-prioris bien entretenus nous y font croire fermement. Journalisme rime avec actualité... encore plus lorsqu'on parle du quotidien. Voire !

C'est à l'épreuve de la réalité qu'il faut forger de telles règles. Ce sujet va nous y aider.

Revenons encore une fois sur les articles que nous avons recensés et ajoutons-y, pour l'occasion, l'examen de quelques communiqués rendant compte d'événements.

LA VOIX DU NORD

PAGE 1

Article 1: le veille et le jour même

Article 2: le dimanche (aurait donc pu paraître le mardi)

Article 3: non situé

Publi-reportage: le samedi (aurait pu paraître le dimanche en envoyant la photo avant puisque ce n'est qu'une "ambiance")

PAGE 3	<u>Article 1:</u> dimanche (aurait pu paraître le mardi) <u>Article 2:</u> lundi soir
PAGE 4	<u>Article 1:</u> intemporel <u>Article 2:</u> le samedi (1)
PAGE 5	<u>Article 1:</u> intemporel <u>Article 2:</u> dimanche matin (aurait pu paraître mardi) <u>Article 3:</u> samedi et dimanche (bon pour mardi... sinon pour dimanche !)

NORD - LITTORAL

PAGE 1	<u>Article 1:</u> la veille <u>Article 2:</u> lundi 17h30 (bon pour le mardi) <u>Article 4:</u> lundi soir
--------	--

(1): En fait, la journée du samedi est prioritairement réservée aux cérémonies de mariage, à Calais et dans l'arrondissement, par les journalistes locaux.

PAGE 1	<u>Communiqué 2</u> : dimanche (3)
(suite)	<u>Communiqué 5</u> : dimanche (1)
	<u>Communiqué 6</u> : mardi soir (il n'y a aucune date de spécifiée mais, s'agissant du maire, le communiqué a été retiré de la boîte aux lettres de la Mairie, comme tous les soirs, vers 18h30)

PAGE 2	<u>Article 1</u> : la veille
	<u>Article 4</u> : la veille
	<u>Article 3</u> : la veille
	<u>Article 5</u> : intemporel
	<u>Communiqué 3</u> : dimanche

PAGE 3	<u>Article 1</u> : non situé
--------	------------------------------

PAGE 4	<u>Article 2</u> : lundi après-midi (2)
--------	---

(1): le problème des communiqués est spécial puisqu'ils ne sont pas le fait de journalistes. Néanmoins, on les prendra ici en compte car, par leur présence, ils participent à la notion d'information.

(2): nous reviendrons en détail sur cet article. 46

PAGE 5

Article 2: lundi

Article 3: intemporel

Si le qualificatif de quotidien est synonyme de "au jour le jour", reconsidérons encore une fois le travail précédant et réajustons le travail rédactionnel au travail effectif !

Restent alors 4 articles d'actualité pour La Voix du Nord (+ 1 non situé) et 8 au Nord-Littoral (+ 1 non situé)... Voilà un péché qui nous éloigne bien de celui du journaliste quotidien "branché" en permanence sur les faits et gestes de ses concitoyens . Et combien plus nous en éloignons-nous lorsqu'on se souvient qu'il y a 7 rédacteurs à La Voix du Nord et 6 au Nord-Littoral !

Après l'examen de ces trois articles exemplaires, deux caractères dominants sont perceptibles :

- Une hiérarchie de l'information qui privilégie nettement "l'information-spectacle". L'inflation d'illustrations en est le témoignage constant, de même l'abus des communiqués flattent le lecteur-acteur.

- Une prise directe sur la réalité, sinon sur l'actualité, qui semble manquer de sérieux si l'on remarque l'absence d'un procès d'Assises dans les pages locales de La Voix du Nord et le retard général sur l'actualité. Et quelques impératifs techniques absolvent certains rotés de La Voix du Nord, ne peut-on pas parler d'un mépris quasi systématique de leur rôle d'informateurs par les journalistes de Nord-Littoral ?

A moins, bien sûr, que notre jugement ne soit troublé par une méconnaissance d'un métier dont ils sont, eux, les acteurs responsables, reconnus et fichés... A moins, bien sur, que nous n'ayons vécu jusque là dans l'illusion.

Au fil de cette analyse du "phénomène information" dans sa réalité quotidienne, on serait enclin à s'écrier que l'information c'est, en fin de compte, du papier imprimé... peu importe avec quoi.

UN PROBLEME DEONTOLOGIQUE

Jusqu'ici, la critique paraît surtout s'adresser au Nord-Littoral. L'aspect général du support n'améliore pas le jugement qui ressort de cette analyse. Avec ses 15.000 exemplaires, ce n'est pas, en effet, un Grand Quotidien Sérieux. Par contre, La Voix du Nord est le troisième quotidien régional français (après Ouest France et Le Dauphiné-Le Progrès). C'est un nom souvent cité dans les revues de presse, un nom respecté... et donc respectable.(1).

Jusque là, nous n'avons à lui reprocher que des détails qu'il récuse au nom de la technique et une certaine légèreté dans le poids de son travail local à Calais(2).

L'étude édifiante de deux derniers articles permet de soulever la question du journaliste, de sa morale et de sa fonction sociale.

(1) L'analgésie entre la Rédaction générale et la locale est possible parce que l'équipe en place à Calais depuis plus de 5 ans n'a pas été déseuillée et que son travail est parfois repris dans l'information générale du journal. Comme les pompiers dans ce numéro.

(2) Le grossissement de la locale de Calais est dû à la concurrence. L'argument de "poids" est le seul imaginé jusqu'alors par La Voix du Nord

LA VOIX MARITIME

Les trafics d'août au port de Calais

Les statistiques officielles publiées par le Service des Ports de Calais, pour le mois d'août, indiquent une baisse de 10,5% du trafic voyageurs par rapport à la même période de l'année précédente. Cette diminution s'explique par la concurrence accrue des modes terrestres de transport, ainsi que par la réduction des services de navigation estivale.

Le trafic marchandises a, en revanche, enregistré une augmentation de 15,2%. Cette hausse est due à l'augmentation des échanges commerciaux, notamment dans le secteur des produits agricoles et industriels.

Le trafic passagers a diminué de 10,5% par rapport à août 1949. Cette baisse est due à la concurrence des modes terrestres de transport, ainsi qu'à la réduction des services de navigation estivale.

Le trafic marchandises a, en revanche, enregistré une augmentation de 15,2%. Cette hausse est due à l'augmentation des échanges commerciaux, notamment dans le secteur des produits agricoles et industriels.



NOUVELLES MARITIMES

Les statistiques portuaires d'août accusent une baisse du trafic voyageurs...



Les statistiques officielles publiées par le Service des Ports de Calais, pour le mois d'août, indiquent une baisse de 10,5% du trafic voyageurs par rapport à la même période de l'année précédente. Cette diminution s'explique par la concurrence accrue des modes terrestres de transport, ainsi que par la réduction des services de navigation estivale.

Le trafic marchandises a, en revanche, enregistré une augmentation de 15,2%. Cette hausse est due à l'augmentation des échanges commerciaux, notamment dans le secteur des produits agricoles et industriels.

- 1) LES STATISTIQUES PORTUAIRES
- Dès la lecture des titres, surgit une différence essentielle:
 - La Voix du Nord:

"Les trafics d'août au port de Calais"
 - Nord-Littoral:

"Les statistiques portuaires d'août accusent une baisse du trafic des voyageurs..."
 - Dans le corps de l'article:
 - La Voix du Nord:

Les chiffres officiels sont donnés sans le moindre commentaire, même en

ce qui concerne certains chiffres entre parenthèses dont on ignore la fonction précise.

• Nord-Littoral:

Les principaux chiffres sont repris dans un article qui fait le bilan comparatif avec l'année passée et cherche quelques explications au phénomène.

Avec Nord-Littoral, on se reproche enfin de ce que nous imaginions du journalisme. L'information est là, assortie d'un commentaire.

L'attitude de La Voix du Nord, si elle peut surprendre par sa sobriété, se rattache néanmoins à une vision précise du journalisme : la vision "giscardienne" qui préconise de dissocier l'événement du commentaire.

Jean Colinet

Pratiquer une politique de droite est certainement cohérent avec le capitalisme d'un monopole commercial. C'est, de plus, l'un des rares créneaux qui reste à la presse du Nord et des Pas-de-Calais, laquelle possède déjà un quotidien communiste, un quotidien socialiste et quelques publications d'extrême-gauche. C'est toutefois assez incompatible avec le succès qu'un tel journal con-

naît auprès d'un public électoralement de gauche, aussi bien à Lille qu'à Calais...D'ailleurs, ici, ça ne marche pas puisque Nord-Littoral reste en tête des ventes. Est-ce à dire que ce dernier journal est de gauche ? (1).

En fait, le parti-pris de La Voix du Nord est celui de présenter un visage avenant. À Calais, "la vie est belle". Il n'y a que des réunions d'anciens, des pompes rigolotes. Les accidents sont en fin de journal. Les mauvaises nouvelles, comme celle de la baisse du trafic portuaire, sont publiées, information oblige, mais de telle manière que rien ne vienne inquiéter le public.

Or, en taisant les méfaits locaux par une politique de droite, La Voix du Nord fait, objectivement, le jeu des élus...de gauche !

(1) Selon la direction de Nord-Littoral, les lecteurs du journal sont les calaisiens de souche, ceux qui se sont habitués au titre depuis 1945, ceux qui se sont élevés avec. La Voix du Nord ne s'est implanté à Calais qu'au cours des dix dernières années, ses lecteurs sont les gens venus d'ailleurs, ceux qui achètent un journal dont ils ont entendu parler, le plus célèbre. Ces gens là sont des ouvriers...donc des électeurs de gauche ! Nord-Littoral a, par ailleurs, un passé bien marqué à droite par le soutien à l'ancien maire Jacques Vendroux.

2) "La réunion d'information du SIFOP sur le
contret Emploi-Formation"

Présenter le second document à analyser sous le
titre, unique, qu'il porte dans les deux journaux,
c'est un peu déconcerter le "truc" dès son énoncé.

A la suite de cela, chaque "journaliste" a
recoipié, en pensant quelquefois à modifier un point
en virgule, le "prière d'insérer" obligement fourni
par l'attaché de presse de la Chambre de Commerce
(jeune homme très coopératif au demeurant).

LA DIPLOMATIE

1 Les problèmes de l'emploi
sont de plus en plus intimement
liés à ceux de la formation. Le
SIFOP (Service Interprofessionnel
de Formation et de Perfectionne-
ment d'ouvriers et de professionnels
et plus particulièrement à cette
date précise.

2 Il s'agit donc de maintenir la
nécessité pour les associations de
travaux vers une qualification pro-
fessionnelle poussée. Elles se font
aussi attention des réunions dans
les Chambres de Commerce des
villes de la Côte d'Opale, en vue
de mieux informer les chefs d'entre-
prises sur le travail - emploi
formation - qui a été récemment
l'objet d'un décret d'application.

3 On se fin de tout d'un coup les
admissions ont maintenant la
possibilité de s'inscrire plus facile-
ment dans le vie professionnelle,
même s'ils procèdent rarement à
qualifications requises.

4 Les entreprises peuvent béné-
ficier beaucoup d'une importante
aide financière de l'Etat dans la
mesure où ils peuvent embaucher
des jeunes pour leur faire acqui-
rir la formation la mieux adaptée
à leurs besoins, et à ceux de l'éco-
nomie. Le travail à l'emploi "in-
formation", ne se substitue pas aux
marchés traditionnels d'enseigne-
ment, mais il permet de compléter
une formation générale.

NOUVEAU LITTORAL

1 Les problèmes de l'emploi sont de
plus en plus intimement liés à ceux
de la formation.

2 Le SIFOP (Service Interprofession-
nel de Formation et de Perfectionne-
ment d'ouvriers et de professionnels
et plus particulièrement à cette date
précise, en s'efforçant de montrer la
nécessité pour les chefs de tra-
vaux vers une qualification profession-
nelle poussée.

3 C'est le cadre pour lequel le
SIFOP espère des relations d'inter-
actions dans les Chambres de Com-
merce de la Côte d'Opale et afin de
mieux informer les chefs d'entre-
prise sur le travail - emploi - forma-
tion - qui a été récemment
l'objet d'un décret d'application.

4 Une telle approche une réu-
nion de SIFOP à l'OPF de Calais
en présence de M. BOU de la Di-
rection Départementale du Travail et
de la Main-d'œuvre, Couvertout, di-
recteur des services de la Cham-
bre de Commerce et d'Industrie repré-
senter le SIFOP ainsi que de quel-
ques représentants des directions
d'entreprises concernées.

Des stages de formation très différenciés

Lundi 10h, à la Chambre de Commerce de Calais, des membres du SIFOP. M. M. Bouillon, responsable du SIFOP à Calais et chef de la direction de formation de travail et de la main-d'œuvre, ont présenté aux chefs d'entreprises, cette nouvelle possibilité en matière de formation initiale ou continue, en leur montrant comment pour eux-mêmes cela peut leur servir qu'ils employent.

M. Pierre Guérin, directeur des affaires de la CCI, en a fait la bienvenue à tous avant d'ouvrir l'ordre d'agenda à la réunion.

Il fut présenté un montage pédagogique, défini à l'avance par les divers stages organisés par le SIFOP. Ce montage est défini par son contenu, son contenu, son contenu et son contenu.

Ces stages ont permis l'acquisition des savoirs, savoir-faire, savoir-être pour les stagiaires qui ont pu, dès leur retour en entreprise, se représenter à ce que cela signifie pour eux.

Le SIFOP organise des stages de formation très différenciés en fonction de besoins particuliers à des stages plus spécialisés de techniques, savoir-faire, savoir-être, et même des stages de formation et de réparation de savoir-faire. Ces services sont donc uniques dans le Nord de la France.

Les représentants du patronat ont été très intéressés par ces informations et ont pu répondre à certaines questions auxquelles les stagiaires et les membres du SIFOP ont répondu avec le maximum de clarté.

LE CONTRAT - EMPLOI - FORMATION -

Ce contrat est destiné aux jeunes de 17 à 25 ans ou au-delà le cas échéant de s'inscrire plus tard dans la vie professionnelle pour bénéficier de qualifications nouvelles.

Tous les entreprises, qu'elles soient petites ou moyennes (la rémunération des services de travail intermédiaires et des Chambres de Commerce) peuvent signer de tels contrats d'après qu'elles bénéficient d'une inscription aux services de l'Etat et l'inscription de leur contrat de travail et de leur formation adaptée à leurs besoins et à ceux de l'entreprise.

Ce contrat ne se substitue pas aux autres modalités d'enseignement et de formation en matière d'apprentissage ou de contrat de travail de 17 ans.

3 années de contrat une formation générale soit plus la forme du contrat "apprentissage" (3 ans) ou celle du contrat "qualification" (12 mois).

Cette expérience en matière de contrat de travail et de formation est organisée par le Directeur Départemental du Travail et de la Main-d'œuvre locale, à l'occasion de la signature de ces contrats, passe une convention avec l'entreprise.

L'UTILITE DU SIFOP

Monsieur Bouillon a d'abord présenté le montage pédagogique, défini à l'avance par les divers stages organisés par le SIFOP.

A la fin de la réunion, le montage pédagogique a été présenté par les stagiaires qui ont pu, dès leur retour en entreprise, se représenter à ce que cela signifie pour eux.

Ces stages ont permis l'acquisition des savoirs, savoir-faire, savoir-être pour les stagiaires qui ont pu, dès leur retour en entreprise, se représenter à ce que cela signifie pour eux.

Le SIFOP organise des stages de formation très différenciés en fonction de besoins particuliers à des stages plus spécialisés de techniques, savoir-faire, savoir-être, et même des stages de formation et de réparation de savoir-faire. Ces services sont donc uniques dans le Nord de la France.

Les passages 1, 2, 3 et 4 des articles sont assez significatifs. Toutefois, ces journalistes ne paraissent pas d'accord sur l'heure de la réunion: l'un y est allé lundi après-midi, l'autre lundi soir. Il s'agit, en dernier lieu, de Le Voix du Nord qui a justifié ainsi son compte-rendu tardif aux yeux

de sa direction. Si la réunion avait eu lieu l'après-midi, les journalistes locaux auraient pu la "couvrir" avant le départ du courrier (16h).

La presse n'aurait-elle même pas eu à se déplacer ? Voilà bien la question soulevée par un tel travail. En effet, le journaliste de La Voix du Nord cherche à personnaliser son discours et note : "Les représentants du patronat présents à cette réunion d'information ont montré leur intérêt à cette rencontre en posant de nombreuses questions...". Or, ni son article, ni celui de Nord-littoral, ne parlent du déroulement de la séance. Le paragraphe ajouté ici n'est que pure rhétorique.

En fin de compte, cet article peut-il être considéré comme informatif ?

Nous arrêterons ici de nous poser des questions car nous pensons avoir démontré qu'il n'existait qu'une mince différence entre les notions d'information de La Voix du Nord et de Nord-Littoral. Effectivement, nous avons dégagé plusieurs aspects de l'information quotidienne locale sur lesquels les deux corpées sont à égalité. Ces grands traits peuvent nous aider à brosser ce portrait de l'information, et du journaliste puisque l'un est res-

possible de l'autre, que nous recherchions.



Conclusion ?

Je me fonde

Une question sert de préliminaire car il faut bien conclure par rapport à quelque chose. Il s'agit pour nous de savoir sur quoi se base notre à-priori du journaliste et de l'information afin de le comparer à la réalité (1). A notre sens, deux sources à cette connaissance extérieure: l'acquis social ou scolaire, d'une part et l'usage défendue par les syndicats ou autres conventions collectives, d'autre part.

(1) nous disons maintenant, la réalité dans son sens national et non plus calésien parce que, si La Voix du Nord, qui couvre Calésis dans son sein, est le 3^e journal de France, c'est que c'est un journal dans le norme, et donc exemplaire.

A cet instant de l'analyse, quels éléments subsistent de l'image classique: le papier imprimé et l'existence de journalistes professionnels. Mais, déjà, cette dernière certitude est ébranlée par le peu de responsabilités que ces "plumitifs" paraissent avoir dans la partie rédigée d'un journal. Aucun non plus n'est diplômé d'une quelconque ^{école} professionnelle, rares sont ceux qui ont leur baccalauriat...

De grand reporter que l'on pouvait se rêver en entrant à l'I.U.V., on s'est vite résigné à un poste de localier à l'écoute de la vie publique mais voilà que l'on se retrouve assis dans un bureau, attendant que les acteurs de l'actualité portent eux-même leurs articles !

Chargé de la mission d'informer ses contemporains, le journaliste reste, pour l'étudiant, l'homme du "Scoop" et de la "Dernière Minute", une oreille au téléphone, un oeil sur le télex, le doigt crispé sur le style. Pourtant, même dans un quotidien, cette notion temporelle s'estompe. Elle se persiste guère, avec une curieuse insistance, que pour les morts et les accidents !

Relater les "faits divers", publier les communiqués officiels qui sont remis chaque jour de-

viennent, en fait, l'une des deux seules obligations quotidiennes des journalistes; l'autre étant de remplir une certaine surface, on a vu avec quels artifices.

Ici, nous pourrions jeter un jugement dégoûté et définitif mais nous garderons quelque espoir. Cela vaut peut-être mieux au regard de la voie sur laquelle nous sommes engagé. L'information n'est plus aujourd'hui que l'alibi fallacieux d'un produit qui a d'autres buts: la presse sous son aspect commercial. Les parties rédigées permettent aux marchands de bénéficier de certaines détaxes pour "fourguer" leurs publicités.

Face à ces arguments, on nous objectera: Convention Collective et Syndicats ! Pouvons-nous encore y croire ?

Notre premier argument, nous irons le chercher dans la "Convention collective Nationale de travail des journalistes" entrée en vigueur le 1^{er} novembre 1976. L'article 5/B spécifie: "Un employeur ne peut exiger d'un journaliste professionnel un travail de publicité rédactionnelle...", l'article 5/A précise: "En aucun cas, un journaliste ne doit présenter sous forme rédactionnelle l'éloge d'un produit." Il n'y a, le 29 septembre, aucune remarque à faire

au Nord-Littoral mais, en première page locale, et en seconde, dans La Voix du Nord, qui s'écrit les quelques lignes des encarts publicitaires (et qui a fait les photos...) ? (1).

Les Syndicats prétendent aussi lutter contre le cumul des emplois de rédacteur et photographe. Bien que l'article 19 de la Convention Collective, relatif aux salaires, fasse une discrimination ^{de statut} entre les deux postes, celle-ci n'est pas encore légalisée. A La Voix du Nord, comme à Nord-Littoral, le journaliste est contraint aux deux occupations. A La Voix du Nord, les jours de repos de l'unique technicien, les rédacteurs doivent même développer leurs photos par leurs propres moyens !

Toutes ces illustrations de la réalité quotidienne du journal mettent à mal les illusions couramment répandues sur le professionnalisme. Malheureusement, ces illusions sont entretenues et par l'école et par les syndicats.

(1): on nous répondra: les 2 agents de publicité. Notre dossier de travail de l'été 76 est à la disposition des sceptiques.

* LA VIE SE PAIT ET SE DEPAIT,
TANTOT DANS LE GROTESQUE, LE
SENSATIONNEL, LE PLUS SOUVENT
DANS LE BANAL : LES JOUREAUX
N'ETANT JAMAIS QUE L'ECUME
DES CHOSES ; *

Jean-Jacques Levêque